

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 JUIN 2015

...

étaient présentes Sylvie Koechlin, Olivia Bruynogue, Estelle Bault, Caroline Leloup, Marine Billet, Natasha Gomes de Almeida, Fanny Picon, Karen Waks, Virginie Prin, Valérie Chorenslop

Par skype, Rachel Goldenberg

Merci à Francine Cathelain de nous avoir reçues.

ACTIVITÉS INTERNES

NOUVELLE DOMICILIATION LSA

Nous votons à l'unanimité le changement de domiciliation de l'association.

La nouvelle adresse sera 3 square Caulaincourt 75018 PARIS

NOUVELLE BROCHURE LSA

Il faut étudier la proposition faite par Belle-Lurette(que nous n'avons pas ce soir) et probablement organiser un atelier rapidement pour affiner le contenu.

COMMUNICATION SUR NOS MÉDIAS

Nous sommes d'accord pour supprimer la diffusion du « Bon Plan » sur notre site.

Si vous avez des idées de programmes courts ou même d'infos sur notre métier au sens large merci de les communiquer à Karen Waks karen.waks@wanadoo.fr & marine billet billetmarine@gmail.com

MONTAGE DE LA CONFÉRENCE

Le décryptage de la Conférence est terminé. C'est un document de 98 pages.

Il semblerait qu'il n'y ait pas forcément de quoi faire un montage d'une heure. Fanny P. qui a fait le décryptage d'une partie nous dit qu'il y a cependant des moments formidables.

Il n'est peut-être plus indispensable d'avoir ce film terminé pour nos 10 ans (où le projeter ??).

D'autant plus que les responsables du département scripte de la Femis avaient l'air intéressées pour faire faire ce travail à leurs étudiants.

Donc nous verrons en septembre.

RENCONTRE AVEC LES ÉLÈVES DE LA FEMIS

Le mardi 2 juin, Estelle Bault, Bénédicte Kermadec, Elodie Jauffret, Francine Cathelain, Maggie Perlado, Caroline Leloup et Valérie Chorenslop ont rencontré les 4 élèves de la promotion 2015 de la FEMIS.

Nous nous sommes aidés des CR des 2 précédentes rencontres en 2008 et 2011 pour établir un programme en intégrant les demandes des 2 responsables du département, Sophie Audier et Donatienne De Gorostarzu.

Elles nous demandaient de nous présenter, de dire pourquoi et comment nous avons choisi ce métier et pourquoi nous avons rejoint LSA.

Ce fut fort sympathique.

Il nous a semblé que 2 demi-journées seraient mieux (comme en 2011) car nous sommes restés un peu sur notre faim. Nous avons imaginé qu'avec un peu de recul, un temps entre nos deux interventions, d'avantage de questions seraient apparues. Nous interrogeons leurs chefs de départements pour savoir si les élèves scriptes partagent notre avis ou si elles ont eu d'autres idées dont nous pourrions nous inspirer pour une prochaine fois, car nous espérons que cette rencontre est le début d'une nouvelle collaboration avec la Femis.

Vous trouverez ci-joint le Cr de cette réunion.

APÉRO DU GROUPE 25 IMAGES

Le groupe 25 images a invité les associations qui avaient signé leur lettre, « La création sans les créateurs ».

<http://www.groupe25images.fr/up/files/gazette/LC33EDITO.pdf>

Le retour de nos membres sur cette soirée est mitigé.

Nous n'étions pas dans un lieu privatisé pour l'occasion et donc il était un peu difficile, de savoir qui était qui et de « butiner » d'une conversation à une autre.

Mais certaines ont passé un très bon moment.

RENCONTRES AVEC LES ASSISTANTES

Fanny Picon et Natasha Gomes de Almeida ont rencontré des assistantes pour échanger sur : Quelle serait selon vous la meilleure façon de créer un lien entre scriptes LSA et jeunes assistantes ?

Certaines assistantes avaient été contactées par Fanny et Natasha avait choisi sur le groupe Facebook celles qui lui semblaient le plus demandeuses sur ce sujet.

Par un heureux hasard, toutes avaient été la stagiaire ou assistante d'un de nos membres.

Ce fut une rencontre très enrichissante et les jeunes filles ont fait preuve de beaucoup de maturité autour de cette réflexion.

Après que Fanny et Natasha nous ont fait leur CR (que vous trouverez en pièce jointe), nous nous sommes dit qu'il fallait organiser à la rentrée une réunion avec des assistantes n'ayant jamais travaillé avec un de nos membres et se poser la question du « comment » (quels critères ou pas? Durée ? etc), le « pourquoi » ayant été assez clairement développé.

Il serait souhaitable que cette prochaine rencontre soit aussi partagée par un ou deux de nos membres plus sceptiques quant à la création d'une branche assistante. En effet pour faire une étude plus juste, comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière AG, il semble important de faire résonner d'autres voix dans cette étude. Sinon, par effet de conséquence, les remarques favorables au projet seront plus nombreuses et il sera plus délicat pour nos membres de se faire une idée, de faire un choix réfléchi.

Merci de vous manifester auprès de Fanny(fanny.picon@free.fr) et Natasha (natashagda@gmail.com).

LE SILENCE DE LA LISTE « CRIS »

Nous nous demandons pourquoi notre liste est assez silencieuse ces derniers temps.

Nous pensons peut-être que ces dernières années, les sujets de la CCC et des annexes 8&10 ont beaucoup animés la liste et que ces derniers temps, il n'y a pas eu de sujet aussi fort.

Mais peut-être aussi la réaction de certains sur le « trop de mails » ont freiné les élans.

Et pendant que nous discutons de ce sujet, nous recevons un certain nombre d'échange en réaction au mail de Juliette B.

Comme quoi..... ☺

LSA JURY DANS LES ÉCOLES

Nous avons été sollicités pour faire partie du jury de l'oral de la section scripte du CLCF et du jury de fin d'année de l'ESRA.

Pour notre participation, ces 2 écoles ne prévoient pas de rémunération (un déjeuner pour le CLCF, une bonne bouteille pour l'ESRA), contrairement à l'ESEC ou la FEMIS par exemple.

Pourtant, nous pressentons que ces écoles veulent tirer un bénéfice, comme un gage de qualité en faisant appel aux scriptes membres LSA. Notre participation serait elle un moyen de valoriser leur formation, d'estampiller leur cursus ?

Pour certains d'entre nous il semble important que LSA soit présent au jury du CLCF. Cette année l'école organise 3 jurys, 3 membres LSA se proposent de participer. (Sylvie K, Natasha G de A, Valérie C.)

S'en suit une discussion sur la légitimité du lien entre LSA et le CLCF. Loin de nous l'idée de remettre en cause la formation et le programme pédagogique intelligemment élaboré et conçu par Marie Florence, qui a d'ailleurs obtenu de vraies avancées et notamment cette année le nombre d'heures de cours a encore augmenté. Mais le fait que cette école réponde avant tout à une nécessité mercantile, à des impératifs commerciaux de rentabilité l'obligeant à recruter un grand nombre d'élèves, ce qui ne correspond pas à la réalité du marché, nous pousse à nous interroger sur nos liens avec cette école.

Valérie propose que la participation des membres LSA au jury de fin d'étude du CLCF soit suivie d'une rencontre avec les décideurs en poste dans cette école en septembre.

Le CLCF ainsi que la Femis et L'Insas sont des formations diplômantes. Notre site fait apparaître ces 3 écoles au même niveau mais on se demande si dans un premier temps il ne faudrait pas faire une distinction et préciser que le CLCF est une formation payante. Dans un second temps faudra t il supprimer le lien vers le CLCF depuis notre site ? La question se pose.

ACTIVITÉS EXTERNES

PRÉPARATION DE LA FÊTE DES 10 ANS DE LSA

Nous avons rendez-vous le 18 juin prochain avec toute l'équipe de la cinémathèque (Patrimoine, communication et commercial) pour déterminer toutes les modalités de la fête.

Après cette réunion, les choses vont s'accélérer.

Pour l'instant seulement 28 membres ont communiqué leur liste d'invités (176 personnes).

Il est **URGENT** que chacune envoie sa liste d'invités à Caroline Leloup sur son adresse caroscripte@hotmail.com afin de pouvoir gérer la liste des invités.

Nous demandons à Karen de créer une adresse mail pour la fête.

Nous attendons le retour de Decathlon et Bic à qui nous venons d'envoyer les dossiers de partenariat.

RENCONTRE AVEC LA CST DU 2 JUIN

Pour cette seconde rencontre les associations sont venues en force et les débats se cristallisent essentiellement autour des délocalisations.

En début de séance, P.W GLENN vient nous lire une lettre envoyée par la CST (dans laquelle est mentionné le fait que 15 associations font maintenant partie de la CST) à Frédérique Bredin sur la situation du laboratoire Eclair.

(pour info <http://spiac-cgt.org/eclair-doit-vivre/>)

L'ADC prend le problème à bras le corps et nous conseille de lire le Rapport Bonnel.

Nous évoquons l'épineux sujet de la définition des postes (certains postes n'existant pas dans la CCC ni dans le devis type), la CST propose finalement de récolter toutes les données, contrairement à ce qui avait été entendu lors de la précédente réunion.

Nous convenons que la prochaine réunion devra s'articuler autour d'un ordre du jour précis, chacune des associations est invitée à proposer des sujets de débats communs.

RENCONTRE AVEC DU SPIAC LE 27 MAI.

Le SPIAC avait convié les associations autour de la CCAV, mais il a été aussi question de la CCC.

Etaient présentes LMA, AFAR, AOA, AFCDA et nous. Il est à noter que peu de monde était présent. (peu d'associations donc).

1°) la CCC

Il a été question :

-du recours des producteurs du film publicitaire contre la CCC qui s'appuie sur « travail égal salaire égal » (voir point CCAV). Ils refusent les taux de majoration dus aux contrats courts.

<http://spiac-cgt.org/plus-de-garanties-conventionnelles-dans-le-spectacle-enregistre-une-grave-menace-pour-la-creation/>

Il faut savoir que l'avocat de l'APFP est le même que l'APC. Faudrait il y voir une simple coïncidence ou une manœuvre de l'APC dont le recours a échoué et qui essaye par ce biais de casser la CCC ?

-Du problème de la commission du film dérogatoire (mauvaise foi des producteurs), contentieux qui porte sur la rédaction d'un règlement intérieur d'une vraie commission paritaire. Le Spiac consulte un avocat pour établir ce règlement.

-Du comité de suivi d'interprétation de la CCC qui n'existe toujours pas (SPIAC et SNTPT pas d'accord).

-Des films de moins de 1 million : même si les producteurs ne respectaient pas les salaires conventionnels au moins ils se pliaient aux autres règles (horaire etc).

Aujourd'hui le SPI va plus loin en donnant comme consigne à ses adhérents de ne plus se conformer qu'aux règles du code du travail français et plus à celles de la CCC.

Et il est difficile de savoir combien de films de moins de 1 million se font.

Lors de la signature de la CCC, il était convenu qu'au bout de 6 mois ces films de moins de 1million devaient revenir dans l'annexe 3 mais le débat semble avoir été abandonné aujourd'hui ?

Petite note d'espoir : de nouvelles discussions en CMP vont s'ouvrir autour des définitions de postes notamment pour les postes oubliés au costume, déco etc...
Et le SPIAC a l'air de dire que c'est le moment de parler des revalorisations de certains salaires. Donc c'est le moment de se faire entendre à nouveau sur ce sujet.

2° la CCAV

Suite au recours du SNTPT sur le principe de « salaire égal, travail égal » la grille de salaires de la CCAV n'existe plus et de nouvelles négociations en CMP (commission mixte paritaire) sur cette grille s'ouvrent en septembre.

Sur la liste, vous avez eu le son de cloches des 2 syndicats à ce sujet.

Vous avez eu la lettre de l'USPA à ses adhérents pour les encourager à nous payer au salaire le plus bas (ancien M1).

Et il semblerait que France Télévision leur a déjà suggéré de profiter de la situation pour baisser nos salaires et donc les coûts.

Mais les producteurs ont quand même conscience qu'à moyen terme, les diffuseurs en profiteraient pour baisser les budgets.

La difficulté maintenant est de trouver une proposition pour remplacer non-spécialisé et spécialisé dans la grille de salaires (ce qui fonctionnait plutôt bien).

Quelques pistes :

- Flux et Fictions (mais où plaçons nous le documentaire ?)

- un salaire plancher et ajouter des briques suivant le projet, l'ancienneté..

La demande du SPIAC c'est que les associations réfléchissent à ce sujet et fassent des propositions, élaborent des pistes de réflexion.

En conclusion de cette réunion, le Spiac tient à nous alerter sur la représentativité du syndicat qui est en baisse ou dangereusement grignotée par les manœuvres de la CFDT, en effet il a souvent été reproché à ce syndicat de ne pas être représentatif dans notre branche. Hors le représentant de la CFDT à France Télévision est un emploi fictif qui n'est en place que pour faire du lobbying auprès des TPE en vue des élections professionnelles qui auront lieu dans deux ans.

Il est trop tard pour une dépêche culturelle....

La prochaine réunion se fera avant fin juillet (23 ou 24).

Rédaction Valerie Chorenslop avec l'aide d'Estelle Bault et de Natasha Gomes de Almeida